

# 1947 - 2017 : 70 ans de coopération intercommunale

Notre intercommunalité est née il y a 70 ans ! Très tôt, des élus visionnaires avaient compris l'intérêt de nos communes à travailler ensemble pour répondre efficacement aux besoins de la population et réaliser des économies d'échelle.



En 1947, il faut puiser l'eau aux fontaines publiques : ici, celle d'Aigues-Mortes inaugurée en 1896



Le château d'eau du Boucanet



La station d'épuration biologique au Grau du Roi

## LA CONQUÊTE DE L'EAU

En 1947, au lendemain de la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale, le pays est dévasté. Il faut reconstruire les infrastructures et les équipements et pourvoir aux besoins de la population. Bien vital, l'eau potable manque, d'autant qu'à cette époque elle n'arrive pas encore dans les maisons : il faut la puiser aux fontaines publiques ou dans des puits. Les canalisations sont vétustes, parfois détruites, et de nombreuses coupures d'eau sont à déplorer.

### Jean Bastide, un humaniste et un visionnaire

Nouvellement élu conseiller général du canton d'Aigues-Mortes, le docteur Jean Bastide va alors créer un syndicat de communes rassemblant Aigues-Mortes, Le Grau du Roi, Vauvert et Saint-Laurent d'Aigouze, pour amener l'eau potable aux habitants. Ensemble, les communes vont entreprendre un vaste chantier pour équiper leur territoire : réhabilitation des conduites d'eau, construction de puits sur l'actuelle station de captage des Baïsses à Aimargues, édification de châteaux d'eau... A la fin des années 50, l'eau courante arrive enfin dans les foyers : un miracle !  
Directeur du sanatorium du Grau du Roi,

membre du Comité départemental de Libération, militant socialiste, Conseiller général, Maire du Grau du Roi (1965-1983), Député du Gard... Jean Bastide était un homme engagé et un visionnaire. Il présidera le Syndicat intercommunal pendant 36 ans. *« S'il avait une stature d'homme politique, Jean Bastide était avant tout un médecin dans l'âme, attaché au bien-être des gens, confie Max Pellegrin, qui a travaillé à ses côtés comme adjoint au maire. C'était un humaniste, un homme chaleureux, qui avait le pouvoir naturel de rassembler les Hommes ».*

### De l'eau potable aux eaux usées

Dans les années 60 et 70, la population augmente et le tourisme se développe. Au Grau du Roi, Port-Camargue, 1<sup>er</sup> port de plaisance d'Europe, sort de terre. Pour répondre aux besoins croissants, la station de traitement d'eau potable Bas Rhône est construite à Port Camargue. Si l'eau potable est assurée, se pose le problème du traitement des eaux usées. Faute d'infrastructures, les eaux sales étaient déversées dans les cours d'eau et les étangs, comme le tristement célèbre « trou de la merde » à l'emplacement actuel du

stade du Grau du Roi. Attaché à la santé publique, le docteur Jean Bastide va alors doter en 1966 le Syndicat intercommunal d'une nouvelle mission, l'assainissement des eaux usées, et équiper le territoire d'un dispositif efficace : construction d'un réseau de récupération des eaux usées, de postes de relevage et de lagunages pour les épurer. De l'eau potable aux eaux usées, la boucle est bouclée.



“ Le syndicat intercommunal, en permettant de faire face à tous les équipements collectifs, représente une des chevilles ouvrières essentielles de notre expansion, pour le plus grand bien de notre population et de notre prospérité. ”

**Jean Bastide**, Président fondateur du SIVOM. Extrait de l'ouvrage paru pour le trentenaire du syndicat « SIVOM : 1947-1977 », consultable sur [www.terredecamargue.fr](http://www.terredecamargue.fr)

Photo et archives fournies par Julia Bastide.



Collecte des déchets



Service emploi



Restauration scolaire

## L'ÉPOPÉE DES SERVICES

En 1971, le Syndicat intercommunal est transformé en SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple) et s'occupe aussi du transport scolaire des enfants handicapés. Mais c'est surtout à partir de la fin des années 80 que de nouveaux services à la population vont se développer. Sodol Colombini (1983-1989) puis René Jeannot (1989-2008), tous deux Maires d'Aigues-Mortes, prennent le relais de la présidence du syndicat. En 1989, le SIVOM, toujours très engagé dans la gestion de l'eau, assure l'entretien des réseaux d'eaux pluviales. Face à la montée du chômage, un service emploi est créé pour renforcer la solidarité territoriale.

### La construction de grands équipements

« Dans les années 90, le traitement des déchets est un vrai problème. La décharge d'Aigues-Mortes, qui recevait les déchets des communes voisines, était saturée. Nous avons alors fait le choix, en 1992, d'adhérer au Syndicat mixte Entre Pic et Etang qui avait pour projet de construire l'actuel incinérateur de Lunel-Viel », explique René Jeannot. L'année suivante une première cuisine centrale est construite avec la volonté de cuisiner en régie, sur un même site, les repas de toutes les cantines scolaires, et de réaliser des économies d'échelle. Un autre grand projet de coopération intercommunale voit le jour en 1997, celui de la construction d'une station

d'épuration biologique des eaux usées au Grau du Roi, un équipement à la pointe de la technologie. « Avec une capacité de 100 000 équivalent habitants, notre objectif était à la fois de répondre aux besoins de la population estivale et à celui des habitants des trois communes », rappelle René Jeannot.

### Du SIVOM à la Communauté de communes

2001 : le SIVOM devient Communauté de communes et rassemble Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Saint-Laurent d'Aigouze. Il prend le nom de Terre de Camargue, au singulier pour marquer l'unité du territoire. Une évolution naturelle et légitime pour René Jeannot : « Nous avons déjà de nombreuses compétences. En passant Communauté de communes, la loi nous permettait de bénéficier de moyens financiers renforcés, avec une fiscalité propre et une dotation de l'Etat bonifiée ». De nouvelles compétences sont confiées à l'intercommunalité : la collecte des déchets, la gestion des ports de plaisance d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi, les équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire, l'entretien de l'éclairage public... D'autres grandes réalisations verront le jour sous

la présidence de Léopold Rosso (2008-2014) : piscine Aqua Camargue, restaurant scolaire et médiathèque à Saint-Laurent d'Aigouze, base nautique du Vidourle. L'intercommunalité trouve son rythme de croisière...

“ Notre objectif était à la fois de répondre aux besoins de la population estivale et à celui des habitants des trois communes ”

Une idée simple : se regrouper pour être plus fort



La France compte 35 885 communes (40% des communes de l'Union européenne). La commune est, historiquement, l'échelon administratif de base, celui de la proximité de l'action publique. Cependant, cette fragmentation communale ne permet pas à ces collectivités d'avoir la taille nécessaire pour conduire les projets et assurer les services indispensables à la population. Elle rend aussi difficile la mise en place de politiques publiques cohérentes sur un même bassin de vie.

### 100% des communes regroupées

Pour remédier à ce problème, la loi crée les premières formes d'intercommunalités dès la fin du XIXe siècle, avec les syndicats de communes pour gérer des services souvent techniques (électrification, eau, voirie...). Aujourd'hui, toutes les communes en France sont rassemblées au sein d'une intercommunalité (Communauté de communes, d'agglomération, Communauté urbaines ou Métropoles) pour décider et organiser ensemble des services, des aménagements, des équipements destinés aux habitants et aux entreprises.





Piscine intercommunale Aqua Camargue



Trois médiathèques en réseau

## AUJOURD'HUI, AU CŒUR DU QUOTIDIEN DES HABITANTS

La Communauté de communes Terre de Camargue assure aujourd'hui 4 grandes missions, au coeur du quotidien des habitants :

### 1 Le développement économique et l'emploi



- Le pôle d'activités économiques Terre de Camargue à Aigues-Mortes
- Deux ports maritimes de plaisance à Aigues-Mortes et au Grau du Roi
- L'accueil et l'orientation des demandeurs d'emploi, des salariés et des entreprises

### 2 La gestion de l'eau



- La distribution de l'eau potable et la défense incendie
- L'assainissement des eaux usées
- La gestion des eaux pluviales en milieu urbain
- La distribution d'eau brute

### 3 La gestion des déchets



- La collecte des déchets (ménagers, emballages, verre, papier, encombrants...)
- Cinq déchèteries et une plateforme de compostage des végétaux

### 4 Le cadre de vie



- La restauration scolaire et à domicile
- Les trois médiathèques en réseau et un programme culturel
- Les équipements sportifs et de loisirs : piscine Aqua Camargue, base nautique du Vidourle, complexe sportif du Bourgidou, réseau de 130 km de chemins de randonnée...
- L'entretien de l'éclairage public



“ La Communauté de communes Terre de Camargue permet d'organiser les services et les équipements publics à une échelle territoriale plus large pour répondre efficacement aux besoins des différentes populations. Elle participe ainsi à l'aménagement du territoire de manière cohérente et rationnelle. C'est un espace de solidarité qui permet à nos trois communes de mener ensemble des projets qu'elles ne pourraient pas faire seules. ”

**Laurent Pélissier,**  
Maire de St-Laurent d'Aigouze  
Président de Terre de Camargue

“ La Communauté de communes Terre de Camargue est une communauté de destin, bâtie de longue date et renforcée récemment par sa labellisation en grand site de France. Les atouts d'attractivité du territoire sont forts avec le rôle moteur de son littoral et un lien terre mer qui va de soi. C'est aussi une communauté de gestion cohérente de compétences partagées au service de tous les concitoyens. Des évolutions s'annoncent, elles devront être certes fondées sur les bases historiques, environnementales et culturelles mais aussi prendre en compte les dynamiques territoriales favorables au développement économique et à la création d'emplois. ”

**Robert Crauste,**  
Maire de Le Grau du Roi  
Vice-président de Terre de Camargue

“ Le 14 décembre 1789, la Constituante votait une loi créant les communes, les plus petites divisions administratives en France. La commune quelle que soit sa taille ne peut plus faire face seule aux exigences économiques, sociales, culturelles du monde actuel. La mutualisation des moyens financiers et humains est une nécessité. D'abord le SIVOM, aujourd'hui la CCTC. Un seul exemple pour Aigues-Mortes mais tellement significatif : la construction prochaine d'une Médiathèque au cœur du complexe scolaire Charles Gros ! Jamais les finances de la commune n'auraient pu le permettre, l'intercommunalité le réalisera. ”

**Pierre Mauméjean,**  
Maire d'Aigues-Mortes,  
Vice-président de Terre de camargue



Base nautique intercommunale du Vidourle